

BOUCHARDAISE

La lettre



70^e édition

BIANNUELLE

OCTOBRE 2023



Chères Bouchardaises, Chers Bouchardais,

La rentrée scolaire des écoliers de l'Île-Bouchard s'est bien passée. Cette rentrée a marqué la fin des vacances estivales pour la majorité d'entre vous. J'espère que vous avez profité du temps ensoleillé et de moments de repos amplement mérités.

Le temps est venu de reprendre ses activités quotidiennes. Pour cette année scolaire 2023-2024, nous accueillons 195 enfants. Je souhaite une excellente rentrée scolaire et une année très studieuse à tous les enfants ainsi qu'à l'ensemble des professeurs des écoles mais aussi à l'ensemble du personnel communal.

Comme à l'accoutumée, la rentrée précède une période riche en manifestations et autres festivités qui vont rythmer la vie de notre belle commune. Les plus importantes seront :

- le 21 octobre *Troc plantes*,
- le 22 octobre « *Octobre Rose* »,
- l'incoronable *fête de la Saint Martin* le 11 novembre,
- le *marché de Noël* le 10 décembre.

Il ne faut pas oublier non plus tous les événements organisés par les associations. Toute la population Bouchardaise est cordialement invitée à tous ces moments de convivialité qui permettent de tisser des relations constructives et participent à la consolidation du « vivre ensemble ».

Du côté de l'actualité des projets :

- La création d'un îlot central route de Tours afin de réduire la vitesse à l'entrée de l'agglomération débutera dans les jours à venir. Nous espérons qu'il aura un effet dissuasif pour les poids lourds, censés emprunter la déviation.
- La consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux de mise aux normes des sanitaires et d'économie d'énergie sur l'école élémentaire « les deux rives » a permis de désigner le cabinet A. JAMIN maître d'œuvre de l'opération. Les travaux pourront commencer courant 2024.
- Le projet de construction des 5 logements seniors à la gare, par Val Touraine Habitat (VTH) avance. Le service foncier de VTH programme la finalisation de l'appel d'offres dans le courant de ce mois d'octobre. Selon cette information, 2024 sera enfin l'année de réalisation de ce projet.

En cette fin d'année, je tiens à vous informer que les illuminations de Noël seront renforcées par des équipements LED beaucoup moins énergivores et donc plus économiques. Je pense que ces illuminations sont importantes à maintenir et apportent une touche féerique dans ces temps difficiles.

Pour terminer, je vous souhaite une très bonne lecture de ce numéro et une belle saison automnale.

Avec toute ma considération

Nathalie VIGNEAU, Maire



Maire Nathalie VIGNEAU

16, place Bouchard - 37220 L'ÎLE-BOUCHARD
02.47.58.50.15

Ouvert du lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Jeudi de 8h30 à 12h00

Fermé le samedi

accueil@mairie-ilebouchard.fr

Directrice de publication Nathalie Vigneau
Rédaction Conseil Municipal

Tirage 1000 exemplaires
Mise en scène graphique : ATELIER NOYANTAIS
Impression : IMPRIMERIE BERTON



Renouvellement du CME !

Après deux années d'une première mandature, le Conseil Municipal des Enfants se renouvelle entièrement ! Le 5 octobre a eu lieu l'élection de 12 conseillers : 2 élèves de CE2, 6 de CM1 et 4 de CM2. Le président ainsi que deux vice-présidents seront élus le 12 octobre. Des commissions de travail seront mises en place. Les précédents projets menés par les enfants ont porté sur la Boîte à Livres, l'hôtel à insectes, des actions de solidarité avec les résidents de l'EPHAD (lettres, lecture, animations). Nos nouveaux jeunes conseillers décideront à leur tour des projets qu'ils souhaiteront mener à bien.

CE2 : **Maïna CLERMONT et Anatole JAMIN**

CM1 : **Soline CLAVEAU, Garance CLAVEAU, Eléa CHANSEAU, Hugo ROBVEILLE, Safiya ANCOUSTURE et Faustine FRANCOIS**

CM2 : **Eden GÉNINI, Titouan LOISEAU, Zoé CHESNIER et Sofia BOURAHIMA**

Leur agenda est déjà bien fourni avec environ 10 réunions déjà fixées.

Une rentrée des classes sous le soleil !!



La rentrée des classes s'est effectuée le lundi 4 Septembre 2023.

195 enfants sont accueillis - 140 à l'école primaire, 55 à la maternelle

Une nouvelle structure de jeux a été installée dans la cour de récréation de l'école primaire, pour le plus grand plaisir des élèves.

A la cantine, ce sont environ 150 enfants qui dégustent les bons plats de Martine ! Les enfants prennent leur repas à des horaires décalés entre 11h45 et 13h30. Au total, dix personnes interviennent sur la pause méridienne.

Pour le périscolaire, 50 enfants y sont accueillis quotidiennement. Anaïs BIGOT en est la responsable. Trois agents interviennent sur le périscolaire du matin (de 7h30 à 8h30) et cinq agents pour la garderie du soir, jusqu'à 19h00.

Des activités sont proposés sur le temps du matin, du midi et du soir. Les enfants participent alors à la préparation des événements communaux (carnaval, marché de Noël, journée octobre rose etc.) et s'investissent dans des causes importantes telle que la lutte contre le harcèlement scolaire, dont la journée nationale sera le 9 novembre 2023.

Les élèves sont très volontaires et fiers de leurs créations.

« **L'équipe, ainsi que les enfants sont épanouis** »
(citation de la responsable !)

OUVERTURE D'UN NOUVEAU SERVICE À LA MAIRIE

CARTES D'IDENTITÉ & PASSEPORTS

Nous avons été sollicités par Monsieur le Sous-Préfet, au mois de Mars dernier afin d'ouvrir un service pour la délivrance de cartes d'identité et passeports. Celui-ci est en fonctionnement depuis le 1^{er} juin 2023. A ce jour, 851 demandes (cartes d'identité et passeports confondus) ont été traitées. Nous recueillons les demandes de création ou de renouvellement de titres à raison de 20 heures par semaine, sur rendez-vous, **les lundi et mercredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et les mardi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi, de 13h30 à 17h00.**

Si vous souhaitez faire une première demande ou un renouvellement d'un titre d'identité, voici la démarche à réaliser :

- 1. **Je fais ma pré-demande en ligne.** Si je n'ai pas accès à internet ou si je ne suis pas à l'aise avec cet outil, je peux me rendre à la Maison France services, au Cube, à Panzoult. Les agents m'aideront à faire cette demande.
- 2. **Je prends rendez-vous en ligne, sur le site de la mairie :**
www.mairie-ilebouchard.fr
onglet «La mairie» puis «cartes d'identité et passeports» ou sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) :
rendevouspasseport.ants.gouv.fr
Je peux aussi éventuellement prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie par téléphone ou physiquement.
- 3. **Je me rends au rendez-vous** avec, si nécessaire, les justificatifs et ma photographie d'identité. (Concernant la photo d'identité : attention à bien lire les instructions de la cabine de photographie : regarder bien droit ; pas de reflets dans les lunettes etc...)
- 4. Quelques semaines après, je reçois un SMS m'avertissant de la réception de mon titre par la mairie.
- 5. Je vais retirer mon titre en personne.

ERRATUM Lettre Bouchardaise octobre 2023

Dans la lettre Bouchardaise de Mai 2023, vous avez pu lire au sujet de nos finances : « L'évolution du budget depuis 2018 se caractérise par (...) un endettement modéré et en baisse (384€ par habitant soit 1% de baisse sur 5 ans) ». Une erreur de typographie a supprimé le 3 : il fallait lire 31% de baisse en 5 ans.

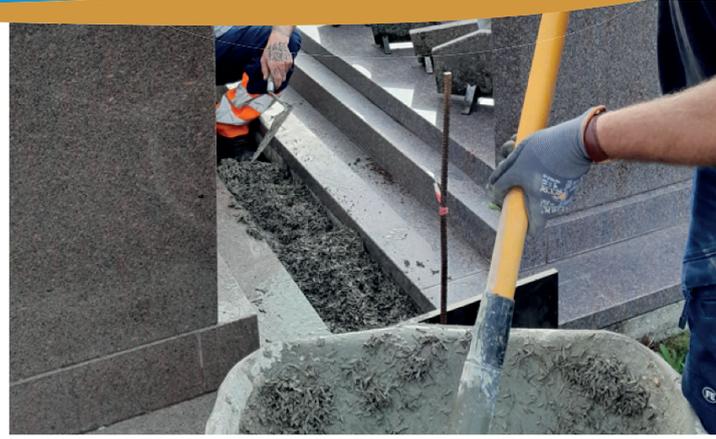


CIMETIÈRE

Comme vous avez été nombreux à le remarquer, les cimetières ont été envahis par la végétation, beaucoup plus qu'à l'accoutumée. Cela s'explique par le fait que depuis peu, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires. Le travail manuel est donc la seule alternative immédiate. Mais là où les agents passaient une demi-journée à deux avec le désherbage chimique, ils passent désormais une semaine à quatre avec le désherbage manuel. Et une fois terminé, il faut recommencer car la météo du printemps-été 2023 a particulièrement favorisé la pousse des végétaux et deux cimetières sont à entretenir à l'Ile Bouchard. Il nous faut, en sus, entretenir les autres espaces publics.

Mais il est à noter, qu'en sus des états d'esprit à faire évoluer, en se disant que désormais la végétation fera partie d'un cimetière (dans une mesure convenable, nous en consentons), c'est à tous les niveaux que chacun doit se responsabiliser :

- En commençant par les services communaux ; qui travaillent à la mise en place d'alternatives tel que le perméo déjà présenté dans une précédente publication, l'achat de matériel, l'enherbement lorsque cela est possible. Cette dernière solution est en cours de chiffrage pour les deux cimetières. Nous devons aussi, lors de la prochaine saison, employer du personnel supplémentaire afin de réaliser ces nouveaux travaux de désherbage.
- Les entreprises funéraires devront elles aussi s'adapter : lors des travaux funéraires, il leur faudra désormais joindre les tombes les unes aux autres. Le but est de ne pas permettre la pousse des végétaux entre les tombes. Ce sont les plus difficiles à traiter.



- Les familles et usagers du cimetière ont elle aussi un rôle non négligeable à mettre en œuvre. Il est rappelé que, comme le prévoit l'arrêté portant règlement des cimetières, «Aucune plantation en pleine terre ne peut être effectuée par les particuliers, concessionnaires ou ayants droit. Seules les plantations en pot, bac ou jardinière sont autorisées et ne doivent jamais dépasser les limites du terrain concédé» (article 13). L'article 16 précise que «Les terrains concédés sont d'une surface de 2 m², soit 1 m de largeur et de 2 m de longueur.» Il revient aux concessionnaires et aux familles « d'entretenir les terrains en bon état de propreté... ».

Une attention particulière sera désormais portée à l'entretien des sépultures et au respect du règlement.

Des procédures de reprise de sépulture vont être menées afin de mettre un terme aux défauts d'entretien et dangerosité de certains monuments. Un article sur ce point précis sera communiqué dans le prochain bulletin municipal du mois de janvier 2024.

Civisme !!!

Depuis la rentrée, nous avons remarqué une recrudescence des encombrants déposés aux points de regroupement des ordures ménagères.

Nous rappelons que les points de regroupement ont vocation à rassembler seulement les ordures ménagères (sacs noirs et jaunes). Le dépôt d'encombrants ne peut être toléré. Pour ce faire, vous avez accès aux déchèteries du territoire.

Voici les informations concernant la déchèterie de l'Ile-Bouchard

Rue Saint-Lazarre
02.47.97.02.14



HORAIRES D'OUVERTURES
Lundi de 13h à 18h00
Mercredi, vendredi et samedi
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00



DÉCHETS ACCEPTÉS



Votre carte vous donne aussi accès aux déchèteries de Noyant-de-Touraine, Ports-sur-Vienne et Richelieu.

Pour les habitants n'ayant pas encore de carte d'accès : vous pouvez faire une demande de carte directement sur le site du SMICTOM du Chinonais en remplissant le formulaire (compléter Nom- Prénom- Adresse- Commune- courriel et joindre un justificatif de domicile).

Toutes les informations sur smictom.com





Trouver!!! un NOM à votre bibliothèque



La bibliothèque intercommunale située **1, rue Jeanne d'Arc à l'Île Bouchard** (à côté de la station essence du super U) sera reprise en gestion par la municipalité à partir du 1^{er} janvier 2024.

Dans l'optique de lui donner un nom attractif, la municipalité vous invite à soumettre vos idées dans les « boîtes à idées » disponibles à l'accueil de la mairie, à la bibliothèque et au périscolaire, jusqu'au 31 octobre. Le nom définitif sera choisi par les élus du conseil municipal des enfants le 14 novembre 2023.

A l'occasion de ce transfert de compétence (de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne à la commune), les élus municipaux ont fait le choix de maintenir ce service de lecture publique. Nous vous incitons donc à fréquenter ce lieu sans modération. Ce n'est qu'en constatant votre intérêt pour cet espace de vie que nous pourrions le faire perdurer et le développer.

N'hésitez pas à vous inscrire dès que vous le souhaitez : livres, mais aussi DVD et jeux de société sont à votre disposition.

Steven PANNEAU, responsable de la bibliothèque, vous accueille et vous conseille sur **vos envies de lecture les mardis de 15h30 à 19h00, les mercredis de 14h à 18h ainsi que les samedis de 9h00 à 12h30. A partir du 1^{er} janvier 2024, les plages horaires d'accueil seront élargies : la bibliothèque vous ouvrira en plus ses portes le mercredi de 10h00 à 12h00.**

Vous pourrez aussi croiser les bénévoles de l'association Lire et Partager, actifs et toujours de bons conseils

FRAIS D'INSCRIPTION ANNUEL :



**Gratuit pour les moins de 16 ans
6€ pour les plus de 16 ans.**

Contact : **02.47.95.20.09**
ou **biblio-boucharlais@cc-tvv.fr**

MANIFESTATIONS ET DATES A RETENIR

Jusqu'au 31 octobre

HEURE D'OUVERTURE
MAIRIE

DONNEZ UN NOM À VOTRE BIBLIOTHÈQUE !

Reprise de la gestion de la bibliothèque par la mairie le 1^{er} janvier 2024.

Aidez-nous à lui trouver un nom !

BOÎTES À IDÉES disponibles à la mairie, la bibliothèque et au périscolaire

7 octobre

12h00

CENTRE MUNICIPAL

REPAS D'AUTOMNE

11 octobre

14h00 - 17h00

BIBLIOTHÈQUE

SPECTACLE MUSICAL

14 & 15 octobre

Journée

CENTRE MUNICIPAL

BOURSE AUX VÊTEMENTS

ADMR

Dépôt des vêtements le 12/10

Reprise des invendus le 17/10

19 octobre

10h - 18h

PLACE BOUCHARD

CÔTÉ MAIRIE

ACAB

LA GRANDE LESSIVE

Installation artistique éphémère

21 octobre

10h00 - 12h00

MARCHÉ

Ateliers municipaux si mauvais temps

TROC PLANTES

22 octobre

Journée

CENTRE MUNICIPAL

ADMR

OCTOBRE ROSE

Randonnées - Ventes de roses et plein de surprises

27 octobre

15h00 - 17h00

CENTRE MUNICIPAL

Établissement Français

du Sang

DON DE SANG

Prise de RDV :

dondesang.efs.sante.fr

6 - 8 novembre

Journées

CENTRE MUNICIPAL

ADMR

BOURSE AUX JOUETS

11 novembre

Journée

FOIRE DE LA SAINT-MARTIN

Grande brocante

26 novembre

10h00 - 18h00

CENTRE MUNICIPAL

LIVRES EN BOUCHARDAIS

SALON DU LIVRE

Entrée gratuite

10 décembre

0h00 - 18h00

CENTRE MUNICIPAL

PLACE BOUCHARD

MARCHÉ DE NOËL

Nombreux stands, spectacle, feu d'artifice

Inscription des exposants auprès de la Mairie

2 janvier 2024

19h00

CENTRE MUNICIPAL

MAIRIE

VŒUX DU MAIRE

**Vendredis
12 et 19 janvier 2024**
de 13h30 à 16h00

**Samedis
13 et 20 janvier 2024**
de 9h00 à 12h00

ATELIERS MUNICIPAUX
RUE SAINT LAZARE

DISTRIBUTIONS DES SACS JAUNES

Pour les habitants en « bac de regroupement »



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTE



A NOTER

Allez sur le site internet de la mairie
pour avoir encore plus d'informations !

www.mairie-ilebouchard.fr

8 DÉCEMBRE 2023 - Plantations de l'arbre de la laïcité

Un arbre de la laïcité avait été planté par les enfants de l'école primaire le 9 décembre 2022. Par un acte malveillant et contraire au principe qui régit notre démocratie, ce « ginkgo biloba » (arbre symbole de la vie) a été très nettement coupé !

UN NOUVEL ARBRE SERA DONC PLANTÉ !

